

MONTAGNAT

Berthet Philibert. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Bonnardel Joseph. Marchand demeurant à Montagnat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Acquéreur du pré Razurel à Montagnat, comme bien national dépendant de la chartreuse de Seillon, le 11 mai 1791. Nommé juré d'accusation le 24 prairial an V.

Bonnardel Pierre. (Voir *Bourg*). Acquéreur du domaine de Mas Copet à Montagnat, comme bien national dépendant de la chartreuse de Seillon, le 11 mai 1791. Il achète la teppe de la forêt de Seillon, dépendante de la Chartreuse de Seillon, comme bien national, le 9 décembre 1791.

Bottelier Etienne. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Burloud Bernard. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé notable de Montagnat par arrêté du représentant du peuple Boisset et installé le 7 frimaire an III. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 23 ventôse an V.

Burloud Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Burloud Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Burloud Joseph. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Burloud Louis. Demeurant à Montagnat. Il sert comme fusilier à la 8^e compagnie du 4^e bataillon de l'Ain. Il est présent lors de la revue d'Annecy, le 21 pluviôse an II. Il reçoit un certificat de bons services, le 4 prairial an II. Ses parents font une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Burtin Benoît. Demeurant à Montagnat. Il sert au 1^{er} bataillon des sans-culottes de Bourg. Il reçoit un certificat de bons services, le 7 germinal an II. Ses parents font une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Bussy Georges. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Chambaud Michel. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé officier municipal de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Nommé officier municipal de Montagnat par arrêté du représentant du peuple Boisset et installé le 7 frimaire an III. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 20 coupes de froment, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Chamboz Joseph. Demeurant à Montagnat. Acquéreur du pré dit Saugey à Montagnat, comme bien national dépendant de la cure, le 11 mai 1791.

Chapuis Etienne. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Chevalier Louis. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Chevaz Laurent. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé notable de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Nommé notable de Montagnat par arrêté du représentant du peuple Boisset et installé le 7 frimaire an III. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Chossat Montessuy Charles Joseph. Seigneur de Montplaisant. Marié à Marguerite Hubert de Saint-Didier. Il achète le pré Grobatière dépendant de l'église de Montagnat, comme bien national, le 1^{er} mars 1791. Il émigre en mars 1792, laissant son épouse sans revenus, ni argent.

Clémenson Pierre. (Voir *Bourg*). Acquéreur de deux parcelles de teppe à Montagnat, dépendantes de la chartreuse de Seillon, comme bien national, le 6 fructidor an IV.

Corne Benoît. (Voir *Bourg*). Il achète la terre du Luminaire de la fabrique de Montagnat, comme bien national, le 1^{er} fructidor an III.

Cotton André. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Curnillon Jean Baptiste. (Voir *Tossiat*). Acquéreur du pré de la Culatte à Montagnat, comme bien national dépendant de la chartreuse de Seillon, le 11 mai 1791.

Daly Bernard. Demeurant à Montagnat. Acquéreur du domaine de Noire Fontaine à Montagnat, comme bien national dépendant de la chartreuse de Seillon, le 11 mai 1791. Nommé notable de Montagnat par arrêté du représentant du peuple Boisset et installé le 7 frimaire an III. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 10 coupes de froment, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 23 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 30 nivôse an VII.

Daly Charles, né le 20 juin 1751. Fils d'Aimé Daly et de Marie Forestier. Charpentier demeurant à Montagnat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Maire de Montagnat de 1792 à 1794. Incarcéré le 1^{er} germinal an II. Maire de Montagnat nommé par arrêté d'Albitte du 11 avril 1794. Il fait une demande de secours comme parent de défenseur de la patrie, le 10 thermidor an II. "*Ayant une fortune vérifiée par la cote d'imposition*"¹, sa demande est rejetée. Il est remplacé par Boisset le 31 octobre 1794. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Nommé juré d'accusation le 24 prairial an V. Elu assesseur du juge de paix le 30 nivôse an VII.

Daly Jean. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Daly Jean Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Daly Joseph. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Daly Pierre. Demeurant à Montagnat. Fils de Joseph. Il sert au 5^e bataillon de l'Isère. Il écrit à ses parents, le 26 messidor an II, du fort l'Assiette. Ses parents font une demande de secours le 10 thermidor an II.

Dornier Jean. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 10 messidor an VII.

Dubois Joseph. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Duc Joseph. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Dupré François. (Voir *Bourg*). Il achète deux teppes, dépendantes de la Chartreuse de Seillon, comme bien national, le 9 décembre 1791.

Faguet François Marie. (Voir *Bourg*). Acquéreur d'un pré et d'une terre à Montagnat, comme bien national dépendant de la chapelle la Ravary, le 11 mai 1791. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 15 coupes de froment, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV (?).

Fargeot Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé garde champêtre le 5 ventôse an IV.

Favier Joseph. Nommé notable de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 4 brumaire an III. Agent municipal de Montagnat en 1796. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 30 nivôse an VII. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 10 messidor an VII. Il est élu maire de Montagnat, le 30 mars 1799, mais refuse la place. Nommé maire en 1800.

Favre Charles. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Fiolliet Claude Joseph. Laboureur demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Nommé officier municipal de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Nommé officier municipal de Montagnat par arrêté du représentant du peuple Boisset et installé le 7 frimaire an III. Nommé secrétaire de l'agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Forestier Benoît dit **Peschet**. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Maire de Montagnat en 1790. Nommé maire de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 4 brumaire an III. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

¹ Extrait du secrétariat de la commune de Bourg, 10 thermidor an II. A.D. Ain 2J 23.

Forestier Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 30 nivôse an VII.

Forestier Etienne. Demeurant à Montagnat. Il sert au 1^{er} bataillon des sans-culottes de Bourg. Il est à Chesne en l'an II. . sa mère fait une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Forestier Joseph dit **Péchet**. Demeurant à Montagnat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Frillet Benoît Philippe. (Voir *Revonnas*). Acquéreur du pré Ponnas à Montagnat, comme bien national dépendant de la cure de Revonnas, le 11 mai 1791.

Gagnon Jean. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Gaudet François. (Voir *Ceyzériat*). Acquéreur du pré des Gobatières à Montagnat, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Tertulion, le 11 mai 1791.

Gillet Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Goyard Jean Baptiste. Demeurant à Montagnat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé notable de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Goyffon Benoît. Illettré. (Voir *Bourg & Fleyriat*). Acquéreur du surplus du pré dit Saugéy et d'une terre à Montagnat, comme bien national dépendant de la cure, le 11 mai 1791. Nommé notable de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Nommé notable de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 4 brumaire an III. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 10 coupes de froment et 15 coupes d'orge, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Nommé agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI.

Joly Claude. Nommé notable de Montagnat par arrêté du représentant du peuple Boisset et installé

le 7 frimaire an III. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Juhens Claude François. (Voir *Ceyzériat*). Acquéreur du pré des Gobatières à Montagnat, comme bien national dépendant de la chapelle Saint-Tertulion, le 11 mai 1791.

Loubat de Bohans François Philibert. (Voir *Bourg*). Il achète le domaine de Versailat, situé à Bourg, dépendant de l'église de Montagnat, comme bien national, le 11 mars 1791

Lacroix Etienne. (Voir *Ceyzériat*). Acquéreur le pré de la Grobatière à Montagnat, dépendante de la chapelle Saint-Etienne de Ceyzériat, le 17 juin 1793.

Lusy Antoine. Demeurant à Montagnat. Frère de Pierre. Nommé notable de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Il sert au 1^{er} bataillon des sans-culottes de Bourg. Ses parents font une demande de secours, le 10 thermidor an II (?). L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 15 coupes de froment et 5 coupes d'orge, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV.

Lusy Pierre. Demeurant à Montagnat. Frère d'Antoine. Il sert au 1^{er} bataillon des sans-culottes de Bourg. Ses parents font une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Manigand Jean. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 10 coupes de froment, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 23 ventôse an V.

Michon François. Demeurant à Montagnat. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Michon Joseph. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Milliet Denis. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Moine Jean. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Monnet Louis. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Muzy Pierre. Il achète le moulin Combet, 4 prés et 2 terres dépendant de l'église de Montagnat, comme bien national, le 1^{er} mars 1791.

Nallet Thomas. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Nicolet Etienne. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé agent national de Montagnat le 7 février 1794. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Elu assesseur du juge de paix le 23 ventôse an V.

Nicolet Etienne cadet. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Nicollet Bernard. Demeurant à Montagnat. Il sert au 12^e bataillon des Fédérés. Il reçoit un certificat de bons services, le 19 germinal an II. Ses parents font une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Pattaz Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Pazzagel Pierre, né à Montagnat. Il sert comme fusilier au 1^{er} bataillon de la Montagne. Il décède à l'hôpital de Toulon le 8 pluviôse an III.

Perchet Joseph fils. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Perret Pierre. Demeurant à Montagnat. Frère de Joseph. Il sert au 1^{er} bataillon des sans-culottes de Bourg. Sa mère fait une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Petit Léonard. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé agent national de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 4 brumaire an III. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 15 coupes de froment, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Pobel Joseph. (Voir *Bourg & Péronnas*). Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Procureur de la commune de Montagnat en 1790.

Prost Antoine. Demeurant à Montagnat. Il sert comme canonnier au 4^e bataillon de l'Ain. Il reçoit un certificat de bons services, le 23 ventôse an II. Son père, Philibert Prost fait une demande de secours, le 10 thermidor an II.

Prost Philibert. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Razurel Philippe. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Richard Bernard. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé notable de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Rodet Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Rosset Joseph. (Voir *Péronnas*). Demeurant à Montagnat.

Rousset Guillaume. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 15 coupes de froment, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Rousset Jean Marie. Demeurant à Montagnat. Acquéreur du moulin de Noire Fontaine, de la terre Trépinière, de la terre Neuve, d'une chenevière, de la terre Dérontai et du pré du Moulin à Montagnat, comme bien national dépendant de la chartreuse de Seillon, le 11 mai 1791.

Rousset Joseph Marie, illettré. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 10 coupes de froment et 10 coupes d'orge, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Nommé agent de la municipalité, le 10 messidor an VII. Il est élu maire de Montagnat, le 30 mars 1799, mais refuse la place.

Rousset Michel. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Roux Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Nommé notable de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Serrière Pierre. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Simonet Claude. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Montagnat, le 17 mars 1789. Nommé garde bois le 9 décembre 1792. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Teppas Jean. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Tisserand François. L'administration municipale du département de l'Ain lui réquisitionne 10 coupes d'orge, afin d'approvisionner le marché de Bourg, le 22 frimaire an IV. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI.

Vignat Christophe. Nommé officier municipal de Montagnat, par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 26 avril 1794. Nommé officier municipal de Montagnat le 12 février 1795. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.

Vilan Benoît. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789.

Vilan François. Demeurant à Montagnat. Il est présent lors de la rédaction du cahier de doléances de la communauté, à l'église paroissiale, le 17 mars 1789. Citoyen actif aux élections du 20 ventôse an V.